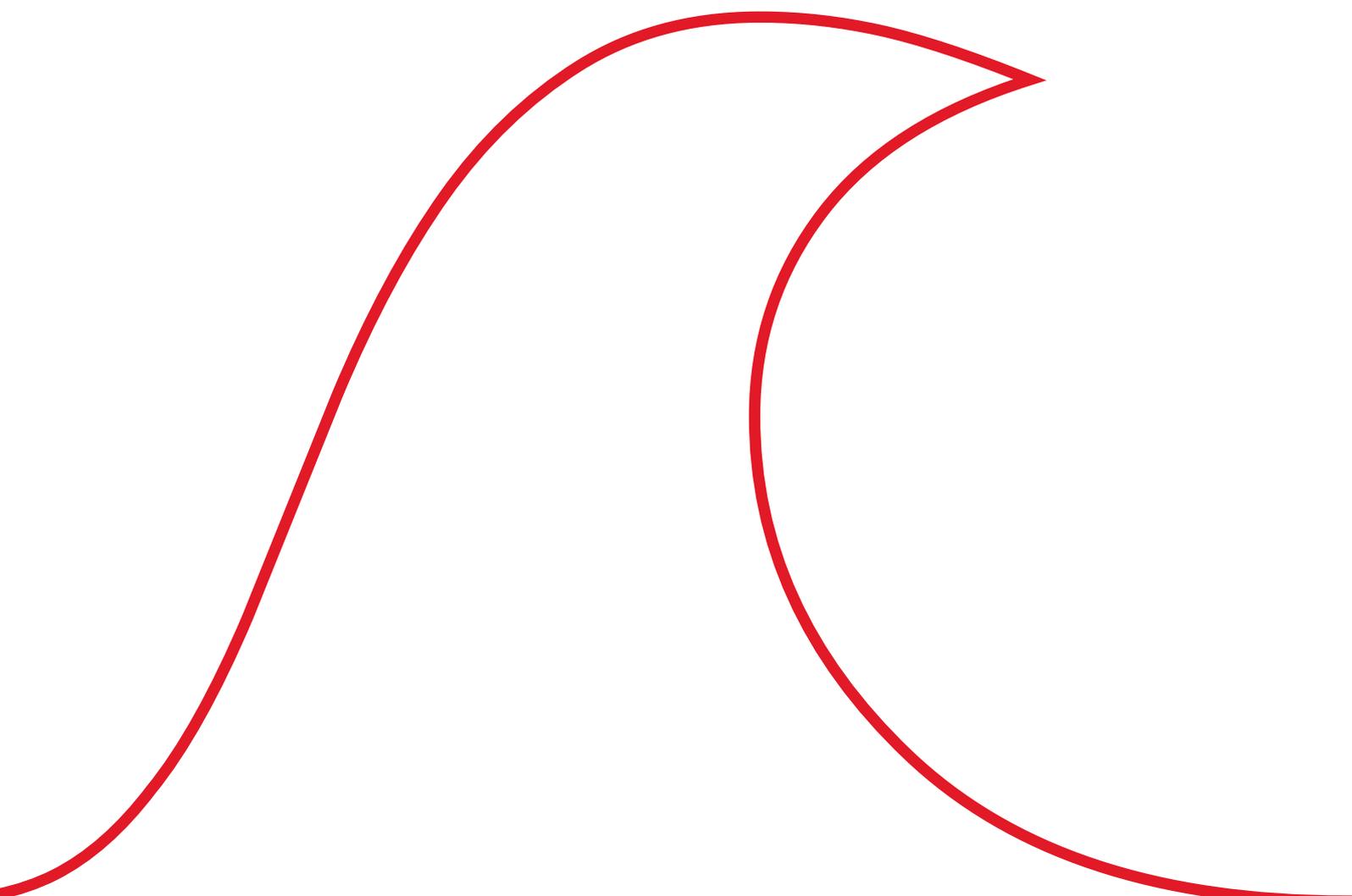


CAISSE DE PENSIONS COIFFURE & ESTHÉTIQUE

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2024





Chères assurées, chers assurés, chers employeurs, chères retraitées, chers retraités,

L'année 2024 a une fois de plus montré à quel point les exigences liées à une prévoyance moderne sont variées et complexes. Modèles de travail flexibles, nouvelles configurations familiales ou projets de vie personnels: nos parcours individuels et nos réalités professionnelles sont plus diversifiés que jamais. Cette diversité place également la caisse de pensions Coiffure & Esthétique devant un défi de taille: garantir la stabilité tout en répondant à des besoins différents.

Avec un rendement total de 7,9 pour cent, nous sommes à nouveau parvenus à faire évoluer positivement les actifs immobilisés. Le degré de couverture a connu une progression réjouissante, à 116,8 pour cent fin 2024. Ces résultats nous ont permis de garantir une rémunération attrayante de 3,5 pour cent pour les personnes assurées actives. Grâce à la stabilité financière de notre caisse de pensions, les promesses de rentes futures sont garanties.

Une prévoyance fiable exige non seulement de la stabilité, mais aussi une combinaison judicieuse de paramètres techniques, économiques et sociaux. Combiner de manière optimale ces facteurs reste un défi passionnant que nous devons aussi relever dans les années à venir. Il ne s'agit pas seulement de trouver des solutions pour aujourd'hui, mais aussi de savoir comment la prévoyance peut s'adapter à un univers de vie de plus en plus dynamique. Notre priorité, elle, est inchangée: la couverture financière de nos personnes assurées à chaque étape de la vie, que ce soit à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès.

Notre stratégie de placement, qui est axée sur la stabilité à long terme et à laquelle nous apportons des optimisations ciblées, a encore fait ses preuves en 2024. En tant qu'œuvre de prévoyance de la fondation collective proparis, nous bénéficions de conditions idéales et d'une collaboration

coordonnée. Grâce à la mutualisation des ressources et à la large répartition des risques, nous pouvons obtenir des résultats solides, même dans des périodes économiques difficiles, et honorer en tout temps nos engagements envers les personnes assurées.

En plus des aspects techniques et financiers, il nous tient à cœur de souligner l'importance que revêt une prévoyance efficace dans le quotidien de nos personnes assurées. La caisse de pensions n'est pas seulement un mécanisme de couverture. Son rôle est aussi d'accompagner et d'informer les personnes assurées afin de les aider à prendre des décisions éclairées. Grâce à des informations claires et à un soutien personnalisé, nous renforçons la confiance qu'elles placent dans leur prévoyance, indépendamment de la phase de vie dans laquelle elles se trouvent et des exigences politiques.

Mais notre réussite ne repose pas uniquement sur des chiffres. C'est surtout la contribution active des personnes sur les plans de la conception et de l'organisation qui permet à notre œuvre de prévoyance de rester robuste.

Je remercie toutes les personnes qui, à travers leur engagement, ont contribué à faire de la caisse de pensions Coiffure & Esthétique un partenaire solide et fiable en 2024 également. Ensemble, nous avons créé des bases fortes qui garantissent la sécurité aux générations actuelles mais aussi futures.

Damien Ojetti

Caisse de pensions Coiffure & Esthétique
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Placements	140 005 077.58	116 549 894.24
Liquidités	1 746 620.53	3 521 596.99
Créances et prêts	5 565 828.05	3 892 580.25
Titres	132 692 629.00	109 135 717.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	–	–
Placements auprès de l'employeur	–	–
Immeubles	–	–
Autres placements	–	–
Compte de régularisation actif	1 280 214.70	1 044 858.90
Actifs provenant de contrats d'assurance	79 579 115.00	78 264 716.00
Actifs	220 864 407.28	195 859 469.14

Passifs	Au 31.12.2024 en CHF	Au 31.12.2023 en CHF
Engagements	555 188.89	344 285.58
Prestations de libre passage et rentes	428 122.49	241 697.23
Banques / Assurances	–	–
Autres engagements	127 066.40	102 588.35
Compte de régularisation passif	125 477.10	98 638.35
Réserves de cotisations de l'employeur	433 693.80	449 563.95
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	433 693.80	449 563.95
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	–	–
Provisions non techniques	–	–
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	188 211 815.40	172 736 402.75
Capitaux de prévoyance des actifs	84 332 479.40	75 033 101.75
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	13 590 427.00	9 946 313.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	79 579 115.00	78 264 716.00
Provisions techniques	10 709 794.00	9 492 272.00
Réserves de fluctuation de valeurs	22 020 218.00	20 382 896.00
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	9 518 014.09	1 847 682.51
Situation en début de période	1 847 682.51	–
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	–	–
Excédent de produits / charges	7 670 331.58	1 847 682.51
Passifs	220 864 407.28	195 859 469.14

	01.01.–31.12.2024 en CHF	01.01.–31.12.2023 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	15 777 675.17	15 220 764.72
Cotisations des salariés	6 467 857.96	6 343 662.90
Cotisations des employeurs et des indépendants	6 520 981.46	6 392 309.37
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	–57 866.10	–54 380.00
Primes uniques et versements supplémentaires	2 577 706.10	2 260 037.10
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	38 822.10	60 123.90
Subsides du fonds de garantie	230 173.65	219 011.45
Prestations d'entrée	5 265 254.50	5 386 458.89
Apports de libre passage	3 824 056.70	4 667 995.23
Apports en cas de reprise d'assurés	–	–
– Provisions techniques	–	–
– Réserves de fluctuation de valeurs	–	–
– Fonds libres	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	1 441 197.80	718 463.66
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	21 042 929.67	20 607 223.61
Prestations réglementaires	–5 507 214.15	–6 033 091.95
Rentes de vieillesse	–2 991 353.45	–2 675 442.85
Rentes de survivants	–130 818.00	–127 618.55
Rentes d'invalidité	–446 308.70	–398 209.25
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	–1 840 027.00	–2 684 670.30
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–98 707.00	–147 151.00
Prestations de sortie	–7 738 181.65	–8 088 440.20
Prestations de libre passage en cas de sortie	–7 150 481.00	–7 771 744.35
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	–587 700.65	–316 695.85
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–13 245 395.80	–14 121 532.15
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	–14 141 969.65	–11 863 006.60
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	–4 508 727.70	–4 264 411.20
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	–3 644 114.00	–3 396 576.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	–1 217 522.00	–1 567 636.00
Rémunération du capital épargne	–4 790 649.95	–2 628 639.50
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	19 044.00	–5 743.90
Produits de prestations d'assurance	5 099 591.05	4 770 860.35
Prestations d'assurance	2 998 532.05	3 141 930.35
Part d'excédents provenant des assurances	2 101 059.00	1 628 930.00

	01.01.–31.12.2024 en CHF	01.01.–31.12.2023 en CHF
Charges d'assurance	-2 559 689.00	-1 586 304.00
Prime d'assurance	-1 463 949.45	-1 471 785.65
– Primes de risque brutes	-1 221 068.85	-1 240 703.75
– Primes pour frais de gestion	-242 880.60	-231 081.90
Apports uniques aux assurances	-1 000 000.00	-26 544.00
Cotisations au fonds de garantie	-95 739.55	-87 974.35
Résultat net de l'activité d'assurance	-3 804 533.73	-2 192 758.79
Résultat net des placements	14 071 337.69	8 540 050.85
Résultat des liquidités	24 152.84	20 502.30
Résultat des créances et prêts	5 443.30	2 444.75
Résultat des titres	14 467 000.40	8 896 319.15
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	–	–
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-3 173.85	-2 125.35
Frais de gestion de fortune	-422 085.00	-377 090.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	3 261.37	2 499.61
Produits de prestations fournies	3 200.00	2 400.00
Autres produits	61.37	99.61
Autres charges	-537.45	-121.15
Frais de gestion	-961 874.30	-921 088.64
Administration générale	-926 826.85	-888 862.34
Frais de marketing et de publicité	-1 556.65	-3 354.60
Activités de courtage	–	–
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-29 987.80	-25 263.70
Autorités de surveillance	-3 503.00	-3 608.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	9 307 653.58	5 428 581.88
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-1 637 322.00	-865 960.04
Excédent de produits / charges	7 670 331.58	4 562 621.84

Forme juridique et but

La Caisse de pensions Coiffure & Esthétique est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

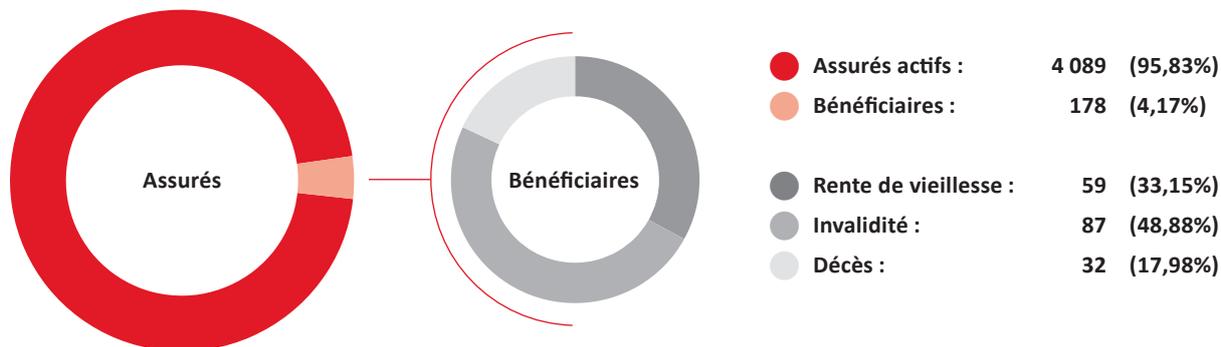
	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Zoric Igor	Vice-président	Représentant des sal.	2024–2027
Ojetti Damien	Présidente	Représentant des empl.	2024–2027
Hiestand Marcel	Membre	Représentant des empl.	2024–2027
Huwylér Martin	Membre	Représentant des empl.	2024–2027
Lienberger-Meier Sonja	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Moser Irène	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Oezen-Ackermann Ruth	Membre	Représentant des sal.	2024–2027
Polito Véronique	Membre	Représentant des sal.	2024–2027

Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de pensions Coiffure & Esthétique c/o Caisse AVS Coiffure & Esthétique Wytttenbachstrasse 24, Postfach, 3000 Bern 22
Contact	031 340 61 61 pkc-e@ak34.ch www.ahvpkcoiffure.ch
Organe de direction	Caisse AVS Coiffure & Esthétique Directeur de la caisse de pensions : Adrian Brunner
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	Capol Siegenthaler & Partner AG, Coire Réviseur principal : Martin Bettinaglio
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires²

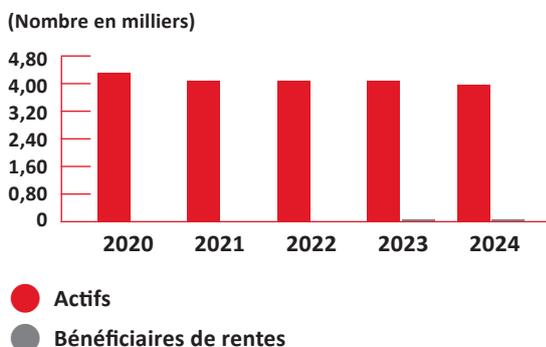


71,7
Assurés actifs, par rente de vieillesse¹

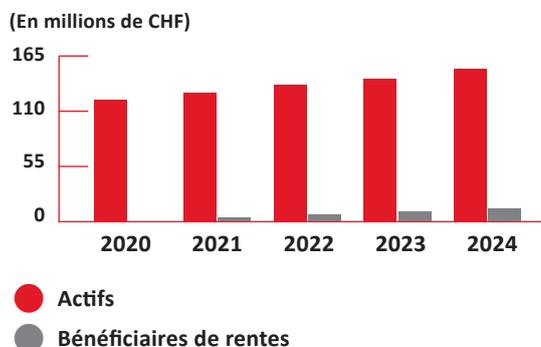
7,9%
Rendement net sur le total du bilan

1452
Entreprises

Structure actifs/ bénéficiaires de rentes³



Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³

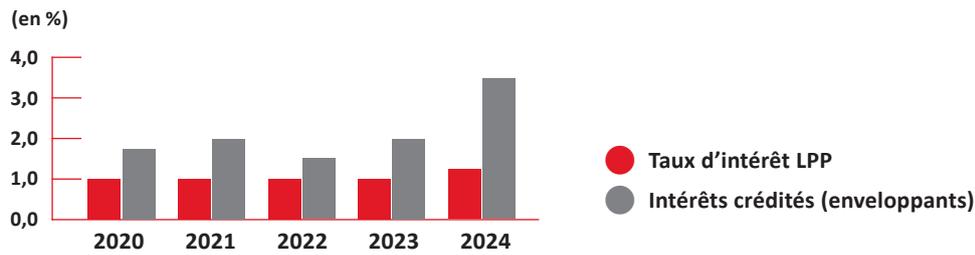


¹ ne comprend que les rentes de vieillesse autonomes

² le total des bénéficiaires de prestations (rentes de vieillesse autonomes, invalidité et décès) comprend également les rentes pour enfants et les rentes d'orphelins

³ ne comprend que les engagements liés aux rentes gérés de manière autonome

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2024, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 3,5 % (année précédente 2,0 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes et pour les femmes (âge terme de 65 ans), ce taux est de 5,69 %.

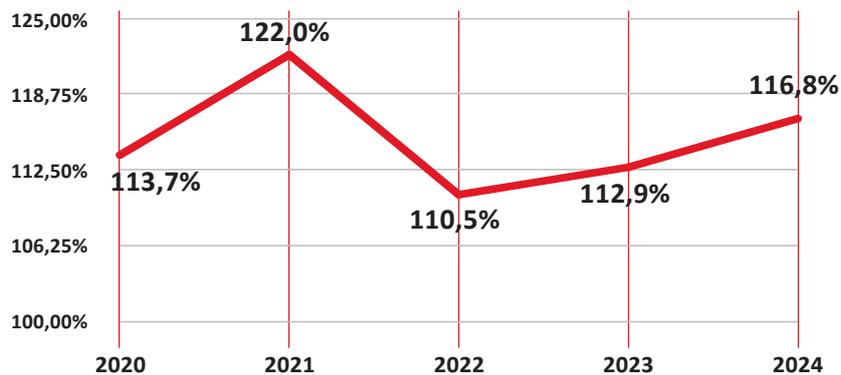
La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

Avoir de vieillesse LPP :
CHF 102 696 621

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 54 332 977



Degré de couverture au 31.12.



100 %

Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

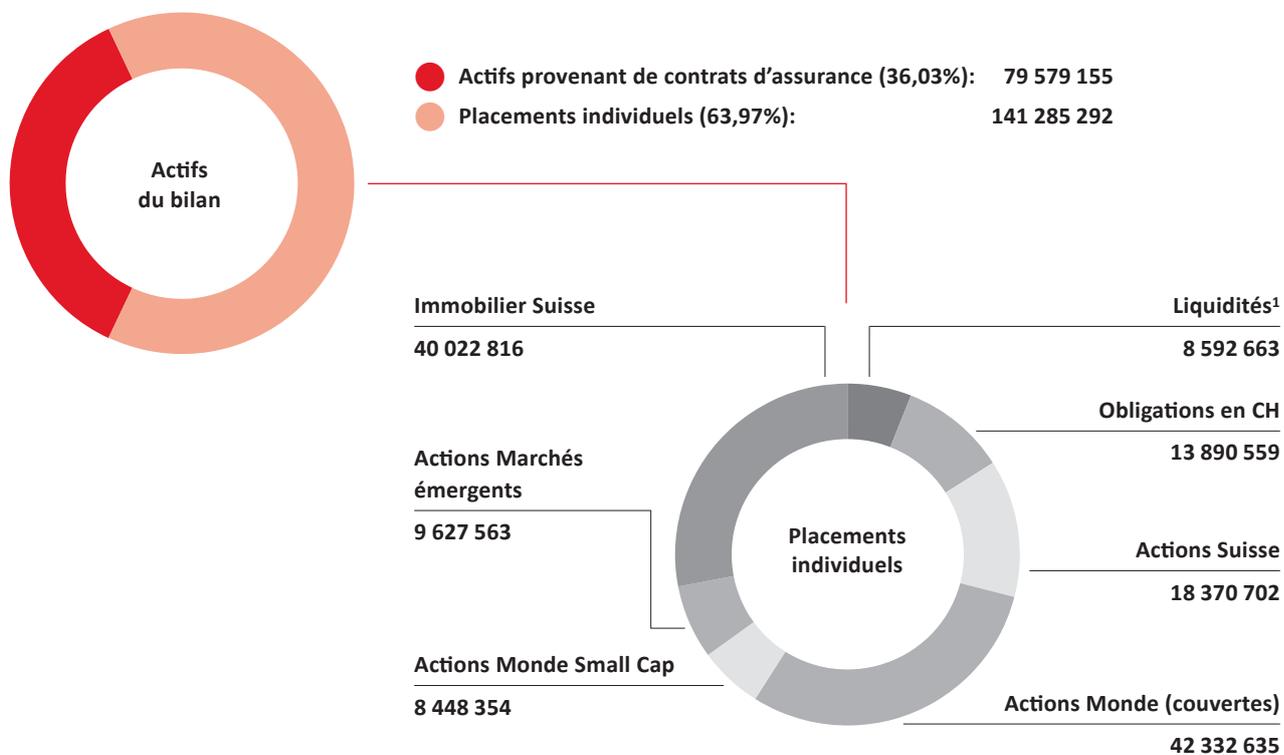
100 %

Transparence des coûts

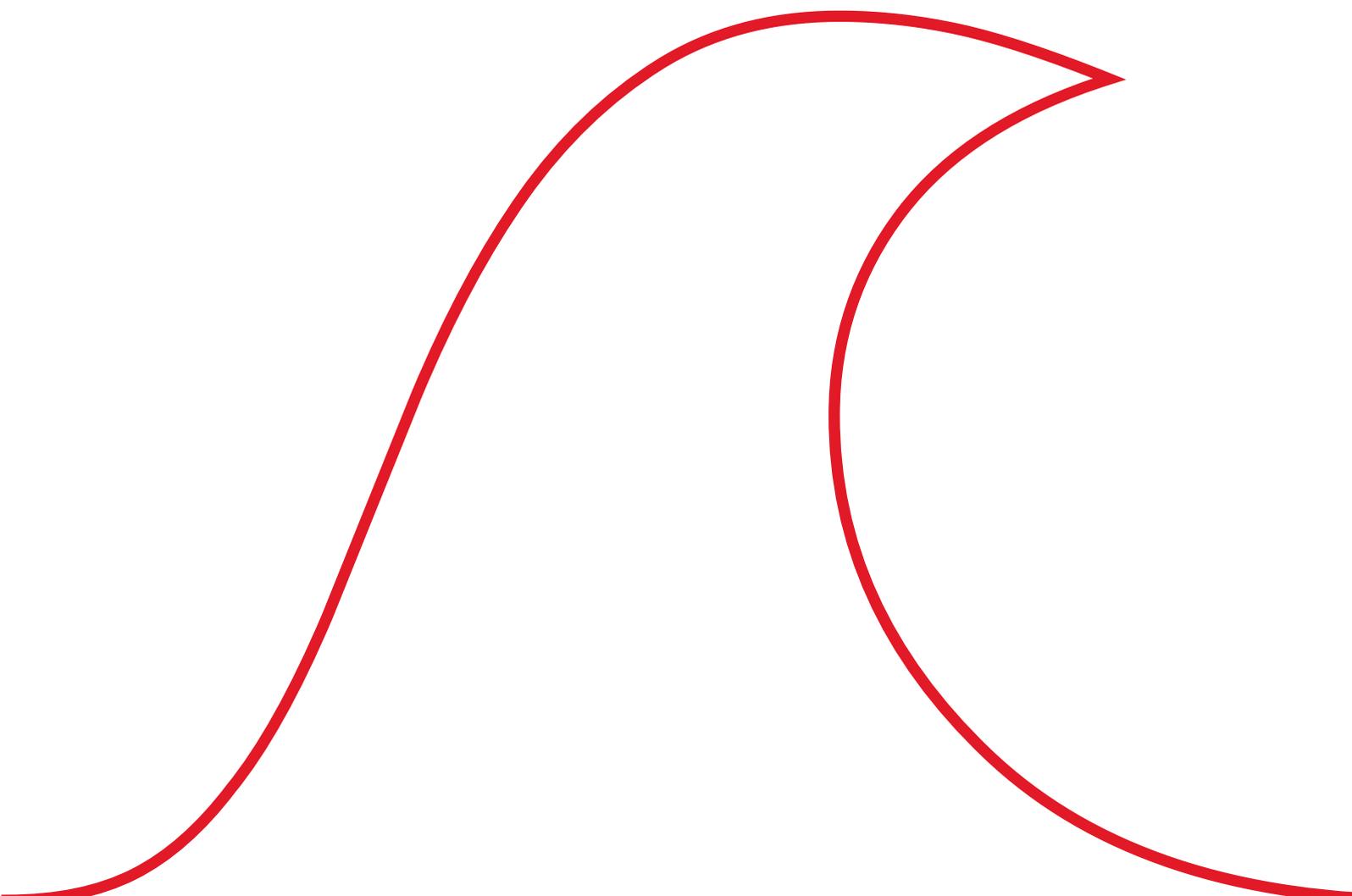
0,30 %

Frais de gestion de la fortune (TER)

Actifs du bilan en CHF 220 864 407



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements



**Caisse de pensions
Coiffure & Esthétique**

Wytenbachstrasse 24 | Postfach | 3000 Bern 22
031 340 60 80 | info113@ak34.ch
www.ahvpkcoiffure.ch

